

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ISIDORE

SÉANCE DE CONSULTATION PUBLIQUE
TENUE LE 7 AOÛT 2017 À 20 H 00

POUR LES FINS DE L'ADOPTION DES RÈGLEMENTS SUIVANTS :

Projet de règlement no 299-2017 concernant la fortification des bâtiments et modifiant le règlement de construction no 162-2007 (184-2008, 199-2009 et 267-2015)

Projet de règlement no 302-2017 relativement à l'implantation de jumelés à l'intérieur de la zone RA-31 et modifiant le règlement de zonage no 160-2007 (175-2007, 181-2008, 182-2008, 202-2009, 209-2010, 212-2010, 217-2010, 221-2011, 223-2011, 230-2012, 231-2012, 233-2012, 234-2012, 245-2013, 252-2013, 256-2014, 259-2014, 261-2014, 262-2014, 263-2014, 264-2014, 270-2015, 272-2015, 275-2015, 280-2016, 281-2016, 287-2016, 290-2016, 291-2016, 297-2017, 298-2017 et 300-2017)

Sont présents :

M. Réal Turgeon, maire
Mme Carole Brochu, conseillère
M. Martin Boisvert, conseiller
Mme Diane Rhéaume, conseillère
M. Daniel Blais, conseiller
Mme Hélène Jacques, conseillère
Mme Louise Trachy, directrice générale et secrétaire-trésorière

Est absent :

Mme Bernyce Turmel, conseillère

Monsieur le maire présente et explique les projets de règlements suivants :

Nos 299-2017 et 302-2017 : ces projets de règlements visent à modifier les dispositions relatives à la fortification des bâtiments sur le territoire et à autoriser l'implantation de jumelés à l'intérieur de la zone RA-31 du développement résidentiel.

La séance de consultation publique est close à 20 h 10.

Adopté ce 5 septembre 2017.

Réal Turgeon,
Maire

Louise Trachy, g.m.a.
Directrice générale
et secrétaire-trésorière
